

Nicolas Cadène - 120 ans de la Loi de 1905

ÉVÈNEMENTS

PUBLIÉE LE 22/10/2025

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité

"Ce que pose la loi de 1905, c'est un équilibre remarquable entre la garantie des libertés individuelles, la nécessaire garantie des libertés individuelles à savoir de garantir à tout le monde de penser ce qu'il entend et de l'exprimer dès lors qu'il ne l'impose pas et dès lors qu'il ne trouble pas l'ordre public."

Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, auditionné par la Éducation, culture et communication du CESE dans le cadre de la préparation d'un événement à l'occasion du 120ème anniversaire de la loi du 9 décembre 1905.